

LES ENQUÊTES DU FILM

LA MUSIQUE ET LE CINÉMA

Nous sommes heureux de publier aujourd'hui les deux très intéressantes réponses que nous avons reçues, trop tard pour paraître dans le numéro d'août, de MM. Jean Nougues et Michel-Maurice Lévy. Nos lecteurs verront aussi avec plaisir le portrait de M. Albert Roussel, dont ils ont lu une page brillante dans notre dernier numéro.



ALBERT ROUSSEL

PHOTO X

Le cinéma — seul — est la cause du retard apporté à cette réponse. J'étais au fond de l'Ecosse pour étudier un projet de film (non musical, celui-là), et votre lettre transmise à mon studio de Londres a dû attendre mon retour.

Depuis que les auteurs, et surtout — j'ai le regret de le constater — les compositeurs ont entrepris de rendre le théâtre ennuyeux, il n'est pas étonnant que

toute la grande partie du public qui ne veut pas s'ennuyer au théâtre, quels que soient les bons arguments qu'on lui fournit pour l'y convaincre, se soit reporté vers le cinéma, dont il serait puéril de nier à l'heure actuelle la place prépondérante.

La réaction contre l'Ennuyeux était inévitable : elle se traduit par la mainmise de l'opérette sur nos premiers théâtres lyriques et par la vogue populaire

du cinéma. Il serait cependant à souhaiter que l'une et l'autre soient en France à la hauteur de ce qu'ils sont à l'étranger, par exemple en Amérique et en Angleterre où je viens de passer des années intéressantes et instructives à cet égard.

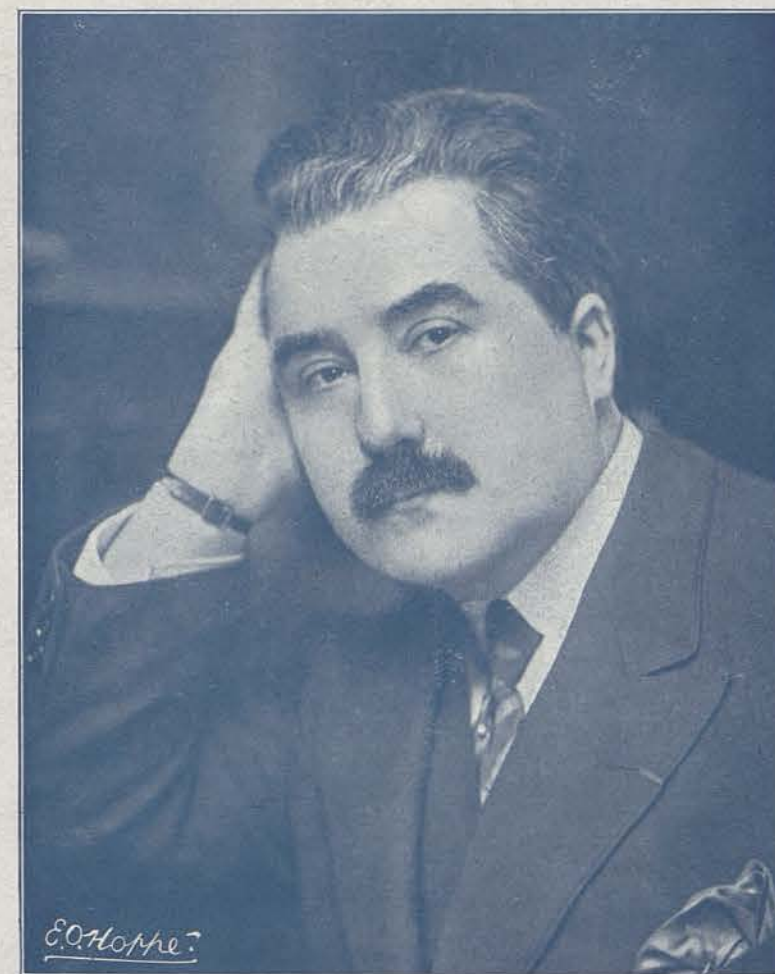
La musique doit être la collaboratrice qui vivifie, commente et anime la vision forcément trop froide sur l'écran.

N'en a-t-on pas du reste compris l'absolue nécessité dès le début ? mais là, nous touchons au point délicat, car ce qui a été fait jusqu'ici est bien loin de ce qu'il faudrait faire. Le directeur, soucieux d'une bonne exploitation cinématographique devrait

ciens), n'aurait cependant pas souhaité en un pareil moment, la belle et poignante page de Grieg.

Il est des exceptions, et je rends, en passant, hommage au chef d'orchestre du Gaumont-Palace qui sut découper d'une façon ingénieuse et artistique la partition de *Quo Vadis* — chœurs et orchestre — pour accompagner le somptueux film de la Ciné — mais — le procédé est en lui-même faux et peu recommandable. Il faut avant tout, au cinéma, la musique de son sujet.

De leur côté, les compositeurs doivent abandonner bien des procédés, des intransigeances, des parti-pris d'école pour composer une musique essen-



JEAN NOUGUES

PHOTO E. O. HOPPE

s'adjoindre des compositeurs, tout comme il s'adjoind des acteurs, des librettistes et des metteurs en scène. Le mode actuel de jouer n'importe quoi — sous un sujet donné — est déplorable. N'ai-je pas entendu récemment la « Mort d'Aase » accompagner dans un grand cinéma les pirouettes de Charlie Chaplin ; vous jugerez comme moi que ce bon Charlie (qui, entre parenthèses, est dans la vie privée un excellent musi-

tiellement simple, claire, rapide et nette qui s'adapte au cinéma et serve sa cause — et, dans l'espèce — il ne s'agit pas de vouloir, mais bien de pouvoir.

Je suis, pour ma part, très heureux de m'être engagé dans cette nouvelle voie avec quelques intéressants projets — mais naturellement — tous à l'étranger.

Et je me réjouis d'avance des quelques semaines

ensoleillées que va me procurer sur le golfe de Naples, cet hiver, la version filmée de *La Danseuse de Pompeï*.

JEAN NOUGUÈS.

* * *

L'adaptation musicale au Cinéma n'est possible que sur des films représentés en exclusivité.

Dans des représentations « à la semaine », le Chef d'orchestre n'ayant qu'un laps de temps ridiculement court (une seule répétition le vendredi après-midi) pour préparer la première représentation du soir, ne peut composer des béquets reliant tel passage

SYNCHRONISME avec le film pour nous émouvoir, ceci est indiscutable et l'avenir le démontrera.

Il faut aussi que le film vaille la peine d'être adapté mais hélas, sur une quinzaine de présentations, il ne s'en trouve guère qu'une ou deux d'intéressantes et c'est pourquoi les producteurs craignant les représentations en exclusivité et voulant *avant tout* « réaliser », abusent de la crédulité notoire des spectateurs en substituant la quantité à la qualité. Remédions d'abord à la pauvreté d'imagination de nos auteurs et de nos metteurs en scène.

Une musique neuve nécessite quelques frais ; mais demander de *payer* en France, surtout à l'industrie



MICHEL-MAURICE LÉVY

PHOTO X

de la *Symphonie fantastique* de César Franck à tel passage de *La Marche des Titis* et doit nécessairement s'arrêter pour changer de morceau. Ces pauses permettent au public d'entendre le « tatatatata » qui s'échappe, allègre, de la cabine de l'opérateur.

Mais il ne s'agit pas ici de l'accompagnement d'un film, il s'agit de *l'adaptation*. A mon sens, ELLE EST INDISPENSABLE.

Quoiqu'on dise, « Adieu notre petite table » ou « Toréador en ga-a-ar-de » ne s'adapteront jamais à la jeune hindoue qui effeuille une marguerite ou à Rio Jim tenant Andréas sous son rifle.

Il faut une musique *totale*ment neuve EN PARFAIT

cinématographique, c'est demander l'impossible. On dépense dix fois plus en gâchant et on lésine sur les crédits nécessaires pour progresser.

Supposons cependant qu'une œuvre musicale soit réalisée, qu'en résultera-t-il ?

J'ai composé la musique de la 4^e partie du beau film de Gance : *La Dixième Symphonie*.

Pendant plusieurs mois, j'avais suivi les prises de vues et m'en étais inspiré ; mais la rémunération de mes efforts fut bien médiocre.

Mon œuvre fut exécutée à la présentation dans des conditions déplorables. La maison X... propriétaire du film, ayant décidé de couper des scènes sans

me *prévenir*, la musique ne se trouvait plus du tout en place. En outre, toujours par économie, il n'y eut pas le nombre suffisant de répétitions d'orchestre, et ce fut la plus belle des cacophonies.

Les exploitants pouvaient louer la partition pour cent-cinquante francs. Sept ou huit firent ce « dur sacrifice » ; les autres, (dont le directeur d'un établissement qui fait dix mille francs et plus de recettes journalières) refusèrent de déboursier cette somme énorme, jugeant inutile de « jeter l'argent par les fenêtres ».

Reste maintenant la question des droits d'auteur : déclarer une adaptation musicale à la société de la rue Henner, c'est la voir taxée à 2 o/o. Or, dans les conditions actuelles, jamais un exploitant ne donnera ce pourcentage. L'œuvre devra donc être déclarée à la Société de la rue Chaptal. Celle-ci, ayant à répartir une somme globale entre tous les compositeurs joués à chaque représentation — et croyez qu'ils sont nombreux — la répartition personnelle du compositeur varie DE QUATRE CENTIMES A UN FRANC, sommes

approximatives que me valent la musique de *La Dixième symphonie*.

Un projet serait à élaborer dans lequel des propositions seraient faites aux deux sociétés Henner et Chaptal : dans la première, un maximum serait à fixer ou dans la seconde un minimum.

Pour le moment, l'intérêt artistique du cinéma se trouve dans les représentations EN EXCLUSIVITÉ. Là seulement le public pourra trouver un film complet, sans coupures intempestives, mis au point avec maximum d'effort, un orchestre discipliné formé d'artistes de valeur, sous la conduite d'un chef averti et une adaptation musicale nouvelle aussi intéressante qu'une œuvre lyrique théâtrale.

Le Cinéma français pourra, dès lors, prétendre concurrencer les grandes firmes étrangères et les compositeurs scrutant de leur apathie coutumière trouveront de nouveaux débouchés.

Tant qu'il n'en sera pas ainsi, nos productions cinématographiques seront sans intérêt.

MICHEL-MAURICE LÉVY.

De la Scène à l'Ecran

J'ai joué longtemps la comédie et j'ai été appelé à diriger mes camarades dans différentes affaires : Casino de Nice, Vichy, etc.

Avant la guerre, le cinématographe m'avait attiré.

Et jusqu'au 2 août 1914, je partage mon temps entre le théâtre et la prise de vues.

Après quelques mois de campagne, dès ma libération, j'abandonne la scène et je ne travaille plus que pour l'écran.

Les plus solides affections, les liaisons durables ne naissent pas le plus souvent du coup de foudre. C'est petit à petit que j'ai goûté le charme de l'Art muet et que je me suis rendu compte qu'il était en droit d'exiger qu'on se donne à lui entièrement.

Vous n'avez pas été sans rencontrer des gens qui découvrent subitement le cinématographe et qui déclarent qu'ils vont, dès un premier film indiquer les méthodes nouvelles.

Après quelques essais, ils disparaissent.

Il faut aimer l'Art muet pour continuer la lutte que les metteurs en scène français ont à soutenir lorsque, en plein travail, on constate la fragilité des armes avec lesquelles on est parti en campagne.

Les moyens dont nous disposons en France à l'heure actuelle sont, en général, si rudimentaires

qu'il faut pour faire un bon film, attendre que le temps soit favorable.

Résultat : nous produisons moins et, si la pluie survient, notre prix de revient est anormal.

Je suis persuadé que le film français souffre surtout de la précarité de nos moyens.

Lorsque nous aurons la possibilité de travailler sans nous soucier de la pluie, des nuages et de la lumière naturelle, nous arriverons à une production régulière aussi bien au point de vue du prix de revient qu'au point de vue de la perfection de l'interprétation.

Nous pourrions, en effet, obtenir plus souvent un jeu parfait des interprètes si nous ne réclamions point des larmes immédiates ou l'expression hâtive de sentiments violents parce que nous voulons filmer une scène entre deux nuages.

Travaillons quand même de notre mieux et la continuité de nos efforts, les résultats appréciables qui ont été obtenus et que nous obtiendrons finiront par nous amener des concours efficaces.

Quant à moi, je désire simplement marquer à chaque ouvrage un progrès sur le précédent et faire de beaux films français.

CHARLES BURGNET